



Fiche Technique GREENECLAT – Peinture pour Gazon et Végétaux

1. Nom du produit

GREENECLAT

2. Description

GREENECLAT est une peinture écologique et biosourcée, spécialement conçue pour restaurer l'apparence verdoyante des gazons et végétaux. Fabriqué en France, ce produit utilise un concentré de pigments organiques et de résine de soja. Sa composition unique offre une solution durable, respectueuse de l'environnement et sûre pour l'écosystème.

GREENECLAT est idéal pour redonner vie aux pelouses endommagées par la sécheresse, les maladies ou en phase de dormance saisonnière. Grâce à sa formulation très concentrée, il offre un reverdissement instantané tout en réduisant fortement la consommation d'eau pour l'entretien des pelouses.

3. Couleurs disponibles

Vert Forêt : plus sombre, plus foncé.

Vert Prairie: plus lumineux, plus clair.

4. Caractéristiques techniques

Composition: pigments organiques et résine de soja biosourcée. Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Origine: fabriqué en France.

Couverture: 1L de solution concentrée couvre entre 200 et 400m² selon l'état initial du gazon.

Type d'application: application par pulvérisation après dilution dans de l'eau.

Dilution: ratio recommandé de 1:50 (200 ml de produit avec 10 L d'eau) à 1 :30 si très forte décoloration initiale du gazon.

Temps de séchage: environ 2 à 6 heures selon les conditions atmosphériques.

Résistance: résistant aux intempéries, UVs et à l'usure.

5. Identification des dangers

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) $\geq 0.1\%$ publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 59 du REACH.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances $\geq 0.1\%$ présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations, aucun élément d'étiquetage n'est requis pour ce mélange.

6. Avantages et bénéfices

Reverdissement instantané: masque immédiatement le jaunissement causé par la sécheresse et/ou les maladies.

Écologique: résine biosourcée et non toxique, respectueuse de l'environnement. Pas d'utilisation de polymère.

Économique: grâce à sa forte concentration pigmentaire, une faible quantité de produit suffit pour de grandes surfaces.

Esthétique: deux nuances de vert pour s'adapter à divers types de gazon.

Durabilité: résistance longue durée, même sous des conditions météorologiques difficiles. Entre 8 et 12 semaines en fonction de la repousse et tonte du gazon.

Réduction de la consommation d'eau: maintient l'esthétique des pelouses sans nécessité d'arrosage important.

7. Applications / Usages

Gazon jauni par la sécheresse, les maladies, l'urine animale.

Pelouses en dormance saisonnière (hiver, périodes sèches).

Végétaux (thuyas, cyprès, Ifs..)

8. Mode d'emploi détaillé

Préparation du terrain: le gazon peut être légèrement humide (après la rosée) ou sec avant l'application. Tondre le gazon à une hauteur maximale de 2 à 2,5 cm et retirer les débris présents sur la zone à traiter avant l'application.

Préparation de la solution: utiliser un pulvérisateur électrique ou manuel. Agiter fortement le concentré GREENECLAT pendant 20 à 30s avant remplissage du pulvérisateur.

Diluer le produit à un ratio de 1:50 (200 ml de GREENECLAT avec 10 L d'eau). Dans le cas d'une décoloration importante du gazon, diluer avec un ratio 1:30 (200ml de GREENECLAT avec 6L d'eau).

Mélanger la solution avant application.

Application du produit: pulvériser à une hauteur de 30 à 50 cm du sol, en effectuant des mouvements circulaires pour une couverture homogène (buse conique). Privilégier un passage plus rapide et aller-retour en cas d'utilisation de buse plate.

La pression du pulvérisateur doit être comprise entre 1.5 et 3 bars.

Agiter régulièrement le pulvérisateur pendant l'application pour maintenir le mélange homogène.

Post-application: laisser sécher pendant environ 2 à 6 heures.

Rincer abondamment tout le matériel utilisé immédiatement après l'application.

Précautions d'emploi: protéger les surfaces non ciblées en les couvrant avant pulvérisation (pied de mur, dallage, piscine...)

En cas de pulvérisation accidentelle sur des surfaces non ciblées, nettoyer immédiatement avec de l'eau et du savon. Écarter les animaux domestiques et enfants jusqu'à séchage complet.

Précautions d'usage: porter des gants et des vêtements de protection pour éviter toute tache sur la peau ou les vêtements.

Porter des lunettes de protection pour éviter tout contact avec les yeux.

Ne pas laisser à disposition des enfants. Ne pas avaler.

Conditions météorologiques: éviter l'application par temps pluvieux ou venteux. Pour un résultat optimal, la température extérieure lors de l'application doit être comprise entre 10 et 30 degrés.

9. Conditions de stockage :

Conserver à l'intérieur à température ambiante (hors gel), dans un endroit sec, à l'abri du soleil, sans variations importantes de températures.

Refermer soigneusement après chaque utilisation pour éviter toute altération du produit.

10. Conditionnements disponibles :

500mL : permet de couvrir entre 100 et 200m²

1L: permet de couvrir entre 200 et 400m²

5L: permet de couvrir entre 1000 et 2000m²

Pulvérisateur 750mL prêt à emploi